Association ABEILocales

Action pour la Biodiversité, l'Environnement et les Initiatives Locales

Mon village espace de biodiversité

Mon Village espace d'éducation à la biodiversité

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2021

lundi 20 / 12 / 2021, 18h30 – 21h

Restaurant Del Arte (21 rue du Panier Vert 86 280 Saint-Benoît)

Présents : Guy ANDRAULT (Président ABEILocales), Emmanuel BAZILE (Maire de Bignoux), Guy BAUDIFFIER (groupe local Rouillé), Patrick BELOT (conseiller municipal de la Chapelle-Moulière), Pascal BLAUD (agent technique Grand Poitiers et membre d'ABEILocales), Robert BONNEAU (groupe local Rouillé), Francis CHALARD (trésorier ABEILocales), Romain CLIMENT (partenaire ABEILocales), Tiphaine COILLOT (salariée ABEILocales), Andrée COMPAIN (AMOPA, partenaire ABEILocales), Jean-Yves COQUIN (adjoint Cloué), Ludovic DEVERGNE (conseiller départemental de la Vienne), Laurent FORGEAU (conseiller municipal Buxerolles), Kevin GOMEZ (Maire de la Chapelle-Moulière), Anne-Laure GORGE (adjointe de Sèvres-Anxaumont), Emilie GUICHARD (conseillère municipale Bonnes), José GUITET (adjoint Jardres), Lysianne HAINAUT (groupe local Rouillé), Jean-Luc MAERTEN (Maire de Jardres et membre du bureau d'ABEILocales), Romain MIGNOT (Maire de Sèvres-Anxaumont), Gilles MULTEAU (conseiller Chauvigny), Pierre NENEZ (adjoint ville de Poitiers), Lydie PLAT (conseillère municipale Lavoux), Maude RAYMONDI (salariée ABEILocales), Didier ROUET (adjoint Lavoux), Stéphanie ROUILLARD (secrétaire ABEILocales), Daniel TEXIER (conseiller municipal Pouillé).

Excusés : Corinne BEAUVILAIN (adjointe au Maire de Croutelle), Jean-Philippe BERJONNEAU (membre d'ABEILocales), Emma BIGUET (salariée ABEILocales), Gérald BLANCHARD (Maire de Buxerolles), Dany COINEAU (Maire de Mignaloux-Beauvoir), Laetitia COURTOIS (chargée de communication du Pois Tout Vert, partenaire d'ABEILocales), Marina DECRESSAC (Expert-comptable d'ABEILocales), Claude EIDELSTEIN (Maire de Chasseneuil-du-Poitou), Céline GODARD (école de Cloué), Florence JARDIN (Maire de Migné-Auxances), Adeline LE CONIAT (directrice école Limbre, Migné-Auxances), Lucie MINOT (adjointe Mairie de Liniers), Alain PICHON (Président du Département de la Vienne), Emmanuelle PHILIPPON (élue Jaunay-Marigny), Frantz REIN (adjoint au Maire de Celle-l'Evescault), Freddie-Jeanne RICHARD (Vice-Présidente ABEILocales), Laetitia VARENNE (membre du CA d'ABEILocales), Christophe VOUHE (directeur école Les Guiraudières, Chauvigny).

Sommaire :

1 – Rapport moral et rapport d'activité

2 – Point financier 2021

3 – Plan d'actions pour 2022

4 – Conditions financières des partenariats

5 – Votes

1) Rapport moral et rapport d'activités

❖ Rapport moral du Président de l'association ABEILocales

Depuis 2020, l'association ABEILocales est perturbée par la COVID-19, le confinement, le chômage technique de nos 2 salariées et toutes les difficultés de fonctionnement qu'entraîne la gestion de la crise sanitaire.

L'objectif d'étendre le dispositif "Mon Village Espace de Biodiversité" aux communes de Grand Poitiers s'est réalisé avec **l'adhésion de nouvelles communes et quartiers**. De nouveaux dispositifs émergent comme la création d'Espace Pédagogique pour la Biodiversité et des nouveaux partenariats avec notre environnement économique.

Les 16 dernières communes adhérant au dispositif "Mon Village Espace de Biodiversité" porté par l'association ABEILocales ont connu de nombreux mois sans activité et **nous avons été contraints de prolonger d'un an la convention des communes impactées par la crise actuelle, jusqu'en 2021** pour certaines et 2022 pour les autres.

Après des mois de faible activité, nous nous sommes mobilisés avec les acteurs locaux pour être plus efficaces, plus dynamiques et plus proches du terrain. Je tiens beaucoup à remercier à nouveau Stéphanie Rouillard et Freddie-Jeanne Richard pour leur implication au quotidien avec Tiphaine Coillot, salariée de l'association dont le dévouement et la motivation quotidienne sont toujours au service de la bonne exécution des multiples tâches qui lui sont confiées.

Elle a été rejointe par Emma Biguet et Léonie Michel qui ont bien intégré notre concept et nos objectifs pour guider les groupes locaux et les écoles dans la mise en place du dispositif et l'organisation de leur activité. Elles ont permis de rencontrer au moins une fois chaque commune ou quartier désirant candidater pour septembre 2021. Après une analyse des situations existantes, nous avons continué de rencontrer les nouvelles équipes municipales pour faire l'inventaire des actions en cours et à venir.

La présence des salariées de l'association, au côté des équipes investies dans les communes, est très appréciée.

Les relations avec nos partenaires se consolident. Ce réseau permet de répondre aux nouvelles adhésions et de créer du lien entre les différents acteurs de notre territoire. Le cahier des charges de nos animations permet de proposer un programme d'animations et de conférences varié pouvant satisfaire un large panel de demandes sur des thèmes en lien avec la biodiversité.

La communication se voit dotée de nouveaux moyens : panneaux informatifs, roll'ups, dossiers à thèmes, flyers… et toujours le site internet, Facebook et maintenant Instagram.

Nous avons pu observer un réel intérêt pour les actions proposées par l'association dans le dispositif "Mon Village, Mon Quartier, Espace de Biodiversité" et nous avons pleinement profité du premier semestre 2021 pour mieux préparer **l'entrée dans le dispositif d'autres communes de Grand Poitiers et quelques quartiers. 10 communes et quartiers de Grand Poitiers et une commune des vallées du Clain ont maintenant signé une convention avec ABEILocales pour 2021-2023.**

Le partenariat avec notre tissu économique se met en place progressivement. Il est important pour la qualité de notre action, de répondre aux besoins en matière de lien social et de préservation de la biodiversité.

Notre objectif stratégique est de sensibiliser les gens sur l'environnement, sur ce fragile équilibre qui gère le bon fonctionnement de la nature et la vie humaine sur terre pour les futures générations.

Nos actions sont toutes basées sur une approche expérientielle : observer, toucher, sentir, ressentir le milieu dans lequel nous vivons. Elles ont pour finalité de sensibiliser jeunes et moins jeunes à la protection de la biodiversité, de les encourager à modifier leurs gestes et leurs pratiques.

L'association ABEILocales confirme son rôle de soutien, de conseil, d'aide envers toutes les initiatives locales qui visent à favoriser la préservation de la biodiversité.

C’est ensemble que nous pouvons espérer préserver un futur vivable.

C’est ensemble qu’il convient de convaincre, de faire modifier les gestes et les pratiques du quotidien.

A ce jour, notre association est portée financièrement par Grand Poitiers, la région Nouvelle Aquitaine, les communes partenaires, les entreprises partenaires, le Conseil Départemental de la Vienne et l’Etat.

Nous les remercions sincèrement pour leur intérêt et leur appui, pour le soutien des femmes et des hommes de leurs services.

Nos premiers dispositifs sont bien rodés, nous allons en expérimenter de nouveaux et commencer à travailler sur l’étude de faisabilité de ceux qui seront lancés en 2023.

Nous avons résisté aux turbulences de la COVID-19 et gardé le cap. Il nous reste à mettre en adéquation nos objectifs, nos dispositifs et nos financements pour travailler plus sereinement.

Guy ANDRAULT, Président.

❖ Rapport d’activité

A ce jour, environ ¾ des communes de Grand Poitiers communauté urbaine sont partenaires d’ABEILocales.

Dispositif "Mon Village, Espace de Biodiversité" :

- 22 communes de Grand Poitiers ont déjà mis en place le dispositif "Mon Village" ;
- 6 communes et 3 quartiers de Poitiers ont adhéré pour débuter le projet en septembre 2021 ;
- le projet s’étend sur les Vallées du Clain (avec Nouaillé-Maupertuis).

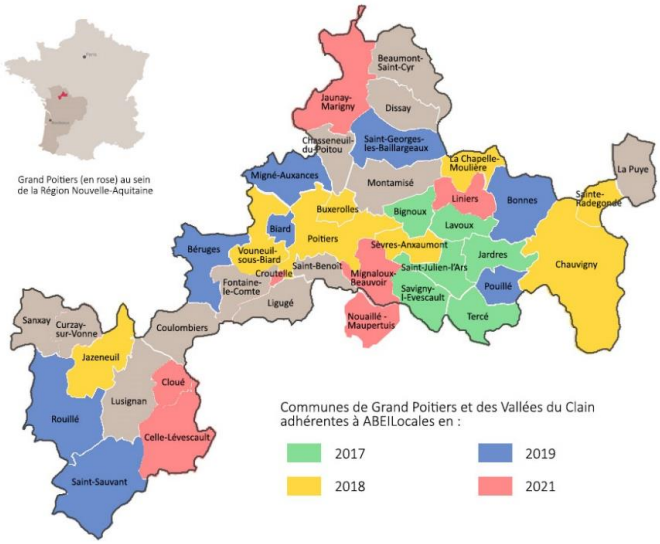

Suivi de projet à l’issue des 2 ans de "Mon Village…" : dispositif "Espace Pédagogique pour la biodiversité" :
Cinq communes parmi les six communes 2017 ont adopté la convention de partenariat en tant que suivi de projet et ont émis la volonté d’adhérer au dispositif "Espace Pédagogique pour la Biodiversité".

Quelques chiffres ont été présentés concernant le bilan des actions du dispositif "Mon Village" de 2017 à 2021, avec les prévisions incluant les 10 communes et quartiers adhérents pour les années 2021 - 2023. Nous percevons une "montée en puissance" de l’association, avec un large public touché par les actions.

Le dispositif "Mon Village" dans son ensemble		Avant création association	Association ABEILocales				Résultats attendus	TOTAL prévisions fin 2022
Thème	Actions	2017	2018	2019	TOTAL		2021	
Lien social	Communes partenaires	6	8	8	22		10	32
	Groupes locaux constitués	6	8	8	22		10	32
Animations interactives	Animations école effectuées	48	69	66	183		78	261
	Nombre de classes concernées	12	23	21	56		26	82
	Nombre d'élèves	301	598	516	1415		650	2065
	Animations village effectuées	24	32	32	88		40	128
Œuvres d'art collectives	Bandes dessinées imprimées	1000	NC	NC	1000		NC	/
	Alvéoles créées	NC	15	NC	15		NC	/
	Panneaux "arbre de biodiversité" créés	NC	NC	10	10		NC	/
"Matériel"	Ruches pédagogiques installés	18	24	24	66		30	96
	Abris à insectes distribués	301	598	516	1415		650	2065
Zones pédagogiques de biodiversité	Prairies fleuries créées	6	8	8	22		10	32
	"Carrés pour la biodiversité" créés	6	8	8	22		10	32
Viabilité du projet	Conventions signées pour suivi de projet	5	en attente de 2022		5		NC	13

Les autres principaux dispositifs de l'association ont également été présentés, avec un bilan des actions réalisées jusqu'à maintenant. La cohésion entre ces projets vise à renforcer l'autonomie des acteurs locaux dans les actions de sensibilisation du public et dans la protection de la biodiversité locale.

Le dispositif "Mon Village, Espace de Biodiversité" permet d'initier des actions en faveur de la biodiversité et de constituer un groupe local pour aider à les mettre en place.

- *Voir le tableau ci-dessus pour le bilan des actions ;*

Le partenariat de suivi et l'Espace Pédagogique pour la Biodiversité aident à faire vivre ce projet sur le long terme et à donner de plus en plus de place aux habitants et initiatives locales. L'Espace Pédagogique fournit un support matériel pour effectuer de nombreuses animations tout en sensibilisant et informant sur l'importance de l'habitat.

- *Cinq communes ont actuellement signé une convention de partenariat pour la mise en place de l'Espace Pédaogique pour la Biodiversité. Des réunions d'informations ont déjà eu lieu. La mise en place matérielle de l'Espace se poursuivra dans les prochains mois, et chaque groupe local sera formé par l'association pour animer l'Espace au cours de la deuxième année du projet.*

L'exposition itinérante est un support pédagogique utilisable par les enseignants et groupes locaux (qui pourront l'animer afin que les visiteurs soient actifs dans la recherche d'informations).

- *La thématique "pollinisation" sera prochainement terminée (panneaux, livrets informatifs, fiches à destination des visiteurs…). Deux autres thématiques sont prévues, pour un total d'une soixantaine de panneaux.*

Le partenariat avec les entreprises permet de varier les moyens de diffusion des messages de l'association et de mettre en place des espaces naturels pédagogiques supplémentaires. Cela permet également un apport financier supplémentaire à l'association.

- *Trois entreprises ont actuellement signé une convention de partenariat (restaurant Del Arte de Saint-Benoît, le Pois Tout Vert Biocoop Demi-Lune de Poitiers, le centre E. Leclerc de Jardres). Deux autres partenariats sont envisagés et sont en cours de discussion.*

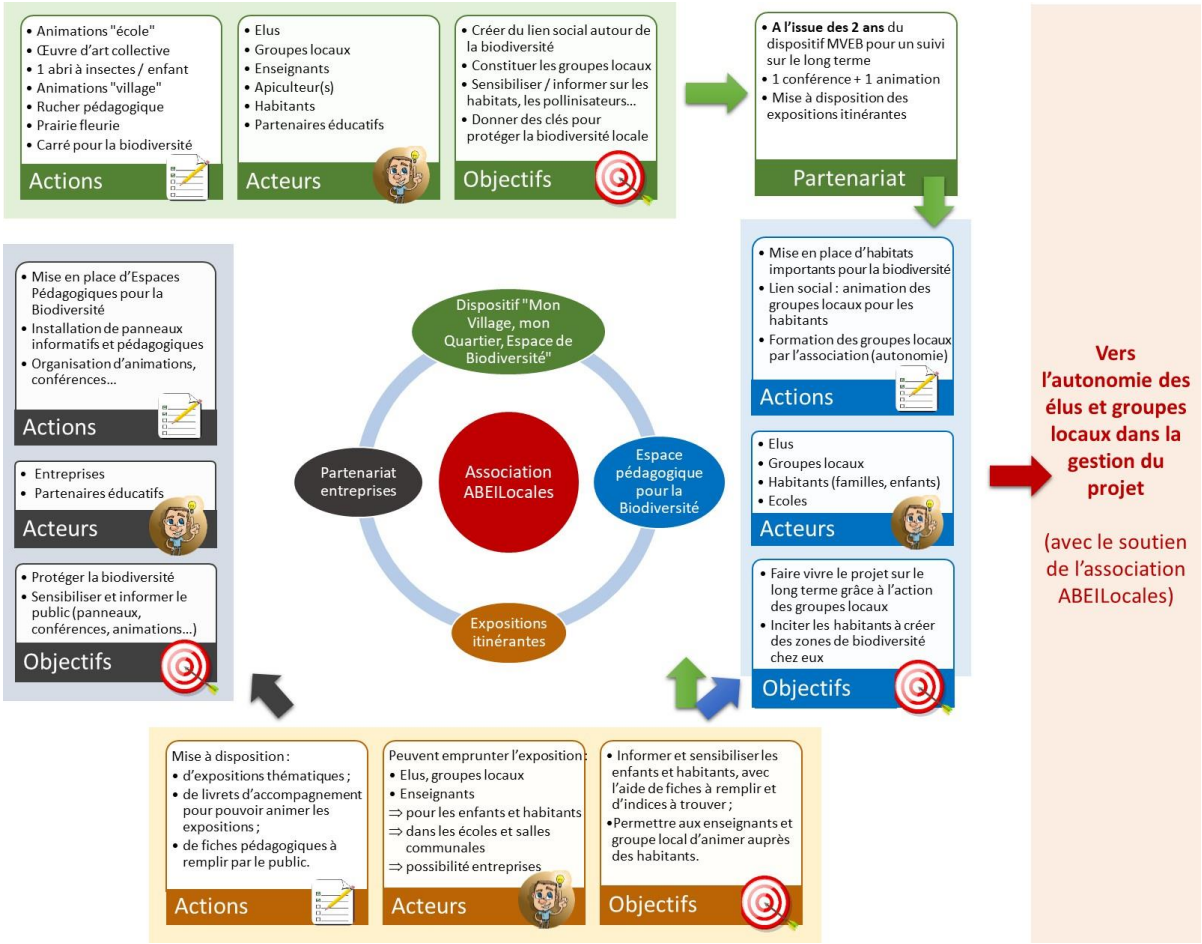

Les actions essaiment, avec entre autres :

- la création d'une association "Bonnes Nature" à partir du groupe local ;
- de nombreuses initiatives des groupes locaux ;
- un suivi renforcé des actions en termes de communication, notamment grâce à un partenariat avec la Nouvelle-République et Centre-Presse.

2) Point financier 2021

❖ Compte de résultat 2020

Les comptes de résultat 2020 ont été présentés, la précédente Assemblée Générale ayant eu lieu avant leur clôture.

Extrait rapport Expert Comptable BTOOBEEZ.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Faits caractéristiques de l'exercice : Conséquence de l'événement Covid-19 IMPACT NON SIGNIFICATIF

	2019	2020		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Subventions	40 567	47 763	7 196	17,7%
Reprises sur amortissements		9 707	9 707	
Cotisations	15	45	30	200,0%
Autres Produits	6 400	7 300	900	14,1%
TOTAL	**46 982**	**64 815**	**17 833**	**38,0%**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats et Charges externes	20 252	24 566	4 314	21,3%
Salaires et Traitements	13 285	23 334	10 049	75,6%
Cotisations Sociales	5 556	5 679	123	2,2%
Dotation aux Amortissements	169	685	516	305,3%
Autres Charges	24	25	1	4,2%
Charges Financières		17	17	
TOTAL	**39 286**	**54 306**	**15 020**	**38,2%**
EXCEDENT	**7 696**	**10 509**	**2 813**	**36,6%**

❖ Etat des comptes fin décembre 2021

Situation de l'association :

- l'association est reconnue d'Intérêt Général depuis 2020, permettant une défiscalisation des dons ;
- l'appel à projets "Pollinisateurs" de la Région Nouvelle-Aquitaine a été reporté jusqu'au 31/12/2021 suite aux difficultés liées à la Covid-19 ;
- audit social permettra d'optimiser les dépenses 2021 ;
- un point est en cours sur les éléments liés aux mesures prises suite au Covid-19.

Synthèse du budget établi à partir des conventions de partenariat. Les dépenses sont calculées par dispositif en fonction des conventions de partenariat signées et réparties en différents types. Le budget présenté ici est donc nécessaire pour mener à bien l'ensemble des actions prévues initialement pour chaque dispositif.

DEPENSES PAR NATURE (€)			DEPENSES PAR DISPOSITIF (€)		
ACHATS (Founitures, Bois, Ruches …)	58 550	*44%*	MON VILLAGE MON QUARTIER	54 930	*41%*
SERVICES EXTERIEURS. (Locations, entretien, assurances)	600	*0%*	ESPACE PEDAGOGIQUE ET GROUPE LOCAUX	45 200	*34%*
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 100	*3%*	EXPOSITION ITINERANTE	14 500	*11%*
PERSONNEL (Salaires, cotisations Sociales et Frais de déplacement)	39 230	*30%*	PARTENARIAT ECONOMIQUE	10 250	*8%*
HONORAIRES (Intervenants animations, Expert comptable, conférences)	30 100	*23%*	PARTENARIAT RESEAU (Communes)	3 000	*2%*
SERVICES BANCAIRES	100		AUTRES	4 800	*4%*
TOTAL	**132 680**		**TOTAL**	**132 680**	

Les principaux postes de dépense sont les achats, les prestations de service ainsi que les charges de personnel. Ces dépenses sont incompressibles pour assurer la qualité des actions. Une diminution de nos subventions mènerait donc à une diminution du nombre d'actions en elles-mêmes.

Contribution des financeurs :

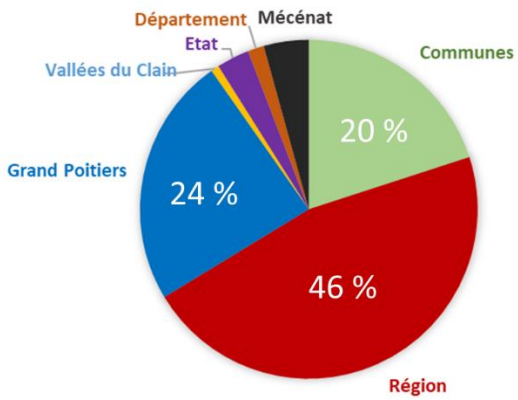

RECETTES NECESSAIRES		
REGION	59 230	45%
GRAND POITIERS	30 550	23%
COMMUNES	25 600	19%
ETAT	4 000	3%
DEPARTEMENT	2 000	2%
VAL DU CLAIN	1 000	1%
MECENAT	7 300	6%
COTISATIONS, dons…	3 000	2%
TOTAL	**132 680**	

Les principaux financeurs sont la Région Nouvelle-Aquitaine, Grand Poitiers communauté urbaine, ainsi que les communes adhérentes. Les financements de la Région portent sur des appels à projets qui ne pourront pas être pérennisés sur le long terme. Une diminution significative prévue de la part de la Région implique un réajustement nécessaire de la part des autres organismes financeurs :

- des demandes de financement auprès de Poitiers et du Département sont en cours ;
- l'association propose, en partie 4), une modification des participations forfaitaires des communes.

3) Plan d'actions pour 2022

❖ Dispositif "Mon Village, mon Quartier, Espace de Biodiversité" et suivi de projet

✓ Mise en œuvre des actions pour les 10 communes et quartiers ayant adhéré en 2021 – 2023.
✓ Intégration de nouvelles communes dans le dispositif pour les années scolaires 2022 – 2024.
✓ Intégration des communes "2018" et "2019" en tant que partenaires à l'issue du dispositif "Mon Village".

❖ Dispositif "Espace Pédagogique pour la Biodiversité"

- ✓ Mise en place matérielle des espaces (2022) et formation des groupes locaux (2023) pour les cinq communes ayant signé la convention.
- ✓ Intégration de nouvelles communes (maximum 10) au projet pour les années scolaires 2022 - 2024.

❖ Dispositif "Expositions itinérantes"

- ✓ Finalisation de l'exposition "pollinisateurs" : panneaux, livrets informatifs, fiche de suivi pour les visiteurs…
- ✓ Réalisation des deux autres thématiques prévues.

❖ Dispositif "Partenariat avec le milieu économique"

- ✓ Poursuite des actions prévues avec nos trois partenaires actuels.
- ✓ Intégration de nouvelles entreprises avec des projets "à la carte".

❖ Partenariat avec le Conseil Départemental (en cours)

❖ La nature et sa biodiversité dans nos villes et nos villages

- ✓ Partenariat avec les acteurs de l'urbanisation.
- ✓ La cour d'école, un espace d'éducation à la biodiversité.
- ✓ Biodiversité et agriculture.

❖ Quelques pistes pour l'avenir

- ✓ Corridors écologiques.
- ✓ Mise en réseau des acteurs.
- ✓ Biodiversité en collège.
- ✓ Œuvre littéraire avec le concours de l'AMOPA.

4) Conditions financières des partenariats

La future diminution des contributions financières de la Région Nouvelle-Aquitaine mentionnée plus haut, implique une réorganisation des contributions des autres partenaires. Compte-tenu des services (réunions, soutien, animations…) et matériels fournis aux communes pour chaque dispositif, une augmentation des participations est proposée. *Les communes ayant déjà signé une convention ne sont pas impactées.*

❖ Dispositif "Mon Village, mon Quartier, Espace de Biodiversité"

- ✓ Actuellement : 300 € / commune ou quartier + 200 € / classe participante pour les 2 ans du projet.
- ✓ Proposition : passer à 300 € / an par commune et 200 € / an par classe (soit un total de 600 € / commune et 400 € / classe).

Contributions d'ABEILocales pour un partenariat sur 2 ans
1 réunion de présentation
1 réunion de lancement
3 à 4 animations / classe
4 animations à disposition du groupe citoyen-biodiversité
1 soutien aux enseignants
1 à 2 réunions pour l'œuvre d'art
1 accompagnement pour la réalisation de l'œuvre d'art
1 évaluation de l'action

1 rucher = 3 ruches + équipement + 2 essaims

1 abri à insectes / enfant

mise à disposition de matériels pédagogiques

matériaux pour la réalisation de l'œuvre d'art

❖ Dispositif "Espace Pédagogique pour la Biodiversité"

- ✓ Actuellement : 500 € / commune ou quartier pour les 2 ans du projet.
- ✓ Proposition : passer à 500 € / an par commune (soit un total de 1000 € / commune).

Contributions d'ABEILocales pour un partenariat sur 2 ans maximum
1 réunion de présentation
1 réunion de lancement
2 réunions pour une conception participative
3 séquences de suivi de la réalisation
4 séquences de formation du groupe local

Bâche pour zone humide
Bois pour l'espace jardin en permaculture
Grand panneau pour présenter l'espace
Panneaux sur chaque secteur
Livrets pédagogiques

❖ Dispositif "Expositions itinérantes"

✓ Dispositif déjà financé : il restera prêtable à titre gratuit pour les communes partenaires.

❖ Dispositif "Partenariat avec le milieu économique"

✓ Adhésion annuelle de 300€ / an.
✓ Soutien financier proposé sous forme de dons ou mécénat.

Contributions d'ABEILocales
1 présentation d'actions éventuelles
1 projet de partenariat coconstruit
des animations et conférences sur site
visuels d'information sur le partenariat et la biodiversité
matériaux et panneaux pour créer les espaces pédagogiques

5) Votes

❖ Les votants ont validé à l'unanimité :
- le rapport moral ;
- le bilan des activités ;
- les comptes 2020 ;
- le point financier 2021 ;
- les plans d'actions 2022 (avec les nouveaux dispositifs et partenariats proposés) ;
- les nouvelles conditions financières des partenariats ;
- la mise à jour des statuts de l'association ;
- la proposition de passage de 15 personnes à 21 personnes au Conseil d'Administration.

❖ Bureau de l'association en 2021 :
- démission de Laetitia Varenne ;
- décès de Nadine Bonnet-Beauvais.

❖ Conseil d'administration en 2021 :
- décès de Nadine Bonnet-Beauvais ;
- démission d'Yvonnick Guinard.

❖ Les candidatures pour le Conseil d'Administration ont été validées à l'unanimité :
- Emilie Guichard ;
- Romain Mignot ;
- Emmanuel Bazile ;
- Patrick Belot.

	Membres du BUREAU	Statut
1	Guy Andrault	Président
2	Freddie Jeanne Richard	Vice-Présidente
3	Stéphanie Rouillard	Secrétaire
4	Jean-Luc Maerten	
5	Jean-Philippe Berjonneau	
6	Robert Simon	
7	Francis Chalard	Trésorier

	Membres du CA
1	Guy Andrault
2	Freddie Jeanne Richard
3	Stéphanie Rouillard
4	Laetitia Varenne
5	Jean-Luc Maerten
6	Jean-Philippe Berjonneau
7	Maguy Lumineau
8	Robert Simon
9	Hervé Garcia
10	Gérard Délis
11	Francis Chalard
12	Pascal Blaud
13	Emilie Guichard
14	Romain Mignot
15	Emmanuel Bazile
16	Patrick Belot

Fait à …… le ……..

Signatures :

Guy ANDRAULT	Freddie-Jeanne RICHARD	Stéphanie ROUILLARD
Président ABEILocales	Vice-Présidente	Secrétaire